

Choisir un système de conversion harmonisé entre les associations

Aujourd'hui, il s'agit de décider du **système de conversion** qui sera utilisé dans notre association : soit **prélèvement** de 3 %, soit **abondement** de 3 %. Bien qu'il n'y ait techniquement aucune impossibilité à ce que les systèmes soient différents dans chaque association (si le taux de reconversion reste identique, soit 3% actuellement, il n'y aura jamais de déficit du fonds de garantie), pour la cohérence et la simplicité il serait optimal d'avoir le même **système de conversion** partout. En revanche, son **utilisation** sera libre pour chaque association : on peut verser des dons aux associations dans les deux systèmes, on peut verser des bonus et des pêches solidaires dans les deux systèmes et on peut encore inventer une nouvelle **utilisation**. Il serait également idéal d'avoir la même **utilisation**, mais il n'y a pas d'obligation à cela.

Arguments en faveur du système actuel de la Pêche : PRÉLÈVEMENT

Un prélèvement de 3 % pour soutenir les associations

La Pêche monnaie locale pratique actuellement le système suivant :

- **Conversion** : 100 euros => 100 pêches pour l'utilisateur, 97€ en garantie et 3€/pêches versées aux associations ou au système des pêches solidaires, au choix.
- **Reconversion** pour les prestataires si besoin : 100 pêches => 97 euros (taux de reconversion de 3 %).

97 % des euros convertis sont ainsi déposés sur le fonds de garantie de la Pêche monnaie locale à la NEF, la banque la plus éthique et solidaire de France. La NEF utilise ce fonds pour soutenir des prêts éthiques et solidaires. C'est donc un double circuit économique qui est créé en doublant les conversions, pour développer une vraie richesse locale.

Les 3 % prélevés sont reversés aux associations adhérentes de la Pêche ou ils alimentent le système des pêches solidaires pour les adhérent.e.s en difficulté financière, selon les préférences données lors de l'adhésion

Ce système devrait perdurer car au cœur de notre projet de monnaie locale s'inscrivent la solidarité et le lien social. Les associations, actrices primordiales de l'économie solidaire, écologique et citoyenne, forment un maillage sur lequel chacun.e sait qu'il/elle peut s'appuyer. Et pourtant, elles sont souvent peu reconnues et soutenues pour leurs actions. En particulier, les pouvoirs publics cessent progressivement de les financer et nombre d'associations indispensables se voient contraintes d'abandonner leur activité.

C'est pourquoi il est important, tant symboliquement que financièrement, de contribuer à renforcer ce maillage associatif, en pratiquant ce versement de 3 %.

Arguments en faveur de la nouvelle proposition : ABONDEMENT

L'abondement flexible pour retisser du lien social et valoriser les circuits courts & éthiques !

Notre souhait est que notre monnaie locale citoyenne soit utilisée par toutes les classes sociales. Un de nos objectifs majeurs est donc de favoriser l'accessibilité des produits locaux ainsi que d'encourager la solidarité envers celles et ceux qui ne peuvent pas convertir.

L'abondement et le « bonus » participent à répondre à ces enjeux. **En augmentant le pouvoir d'achat ou le pouvoir d'action des associations, le local/bio/éthique/durable germe dans les bourses de chacun.e et la solidarité se développe.**

Les produits visés étant parfois plus chers, augmenter le pouvoir d'achat permet non pas de consommer plus, mais mieux.

Concrètement, pour 100€ convertis, 103 pêches seront mises en circulation (soit 103 données à l'utilisateur : bonus /soit 100 pour l'utilisateur et 3 pour les associations, les pêches solidaires...) ; **l'utilisation est indépendante du système.** Les 100 euros apportés font garantie (toujours la Nef). **La masse de pêches en circulation est donc augmentée de 3 % !**

Pour 40€, l'abondement créé est de 1,20 pêche : 1 pêche bonus obtenue, 0,20 pêche versée au fonds des pêches solidaires. **Ces pêches bonus peuvent avoir plusieurs fins** : pouvoir d'achat des usagers, enveloppes solidaires, dons aux associations... **L'abondement peut permettre ainsi une production automatique & significative de pêches solidaires !**

Cela se traduira également par l'augmentation du chiffre d'affaires des prestataires, un argument fort pour eux, un soutien pour développer l'activité locale et une accessibilité aux circuits courts & éthiques : **d'une pêche trois coups !**